

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

RÉDACTEURS :

DR. J. I. DESROCHES. | DR. J. M. BEAUSOLEIL.

SOMMAIRE.

Chronique	Dr J. M. Beausoleil
Chronique de l'hygiène en Europe	A. Hamon.
Règlements d'Hygiène.....	
Transmission de la variole au début de sa période.	
" L'absinthe "	Jos. de Piétra Santa
Bibliographie	A. Hamon.

Le Journal paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

Administration.

ABONNEMENT :

\$1.50 PAR ANNÉE, PAYABLE D'AVANCE.

Ce montant peut-être remis par lettre enregistrée au

Dr. J. I. DESROCHES,

No. 189, RUE AMHERST.

ANNONCES :

LES CONDITIONS D'ANNONCES SE RÈGENT DE GRE A GRE.

Pour toute information s'adresser au

Dr. J. M. BEAUSOLEIL,

No. 66, RUE ST-DENIS.

Boîte 2027, Bureau de Poste, Montréal.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL.

COLLABORATEURS :

Dr. Norbert Fafard,
Dr. Ls. Laberge,
Dr. A. B. Larocque,
J. L. Archambault,
L. H. Archambeault,
Dr. H. E. Desrosiers,
Dr. A. Lamarche,
Dr. L. C. Prévost,
Dr. A. G. A. Ricard,
Dr. A. Laporte,

A. Hamon, de Paris
Emile Vanier,
Dr. L. J. V. Cléron,
C. A. Pfister,
Dr. A. A. Foucher,
L. Dagron Richer,
Dr. T. A. Brisson,
Dr. L. A. Paré,
Léon Ledieu.

GOLDIE & McCULLOCH

“GALT SAFE WORKS”

ONT OBTENU POUR LEURS COFFRES FORTS

à l'épreuve du feu et des voleurs

LES PLUS HAUTES RECOMPENSES

partout où ils es ont exhibés

ET EN 1884 DEUX MEDAILLES D'OR.

J. ALEX. ROBERT,
Agent Local.

ALFRED BENN,
Agent Général.

Entrepot : 298 Rue St-Jacques, Montréal.

AUX MEDECINS ET AU PUBLIC EN GENERAL.

VIN DE SAINT - MICHEL

Hygiénique, Tonique, Reconstituant.

En usage depuis plusieurs siècles dans les Hôpitaux Européens.

Montréal, 20 Septembre 1884.

MESSIEURS MONGENAI, BOIVIN & CIE,

Depuis le mois de mai dernier, j'ai prescrit le **Vin St-Michel** à plus de quatre-vingt malades, tant enfants qu'adultes, affectés de débilité, dyspepsie. Le résultat a été, *dans chacun des cas*, satisfaisant. Ce Vin est substantiel, nutritif et tonique.

Votre etc.,

DR. J. M. BEAUSOLEIL, 66 Rue St-Denis.

Agents généraux pour la Puissance :

MONGENAI, BOIVIN & CIE,
No. 338, Rue St-Paul.

En vente chez LES PRINCIPAUX EPICIERS.

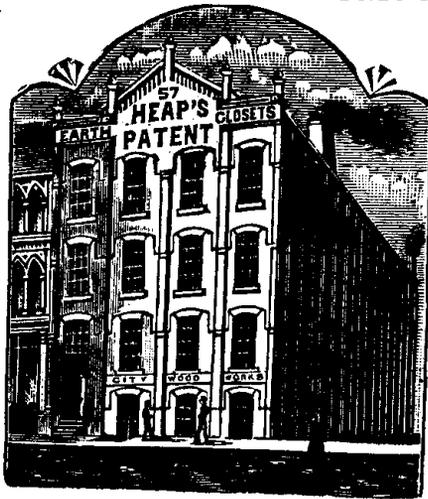
Et chez tous les Pharmaciens.

BREVET DE HEAP.

CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE

ET
COMMUNES INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL
ET
SALLES D'ETALAGE
No. 57,
Rue Adelaide Ouest,
TORONTO.



FABRIQUE
OWEN SOUND ET TORONTO
Agences à
OTTAWA, PETERBORO,
HAMILTON, TC.

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR ASHES CLOSET COY (LIMITED)

William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Tresorier.

Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre Sèche au Canada.

Plus d 15,000 en usage.—Couronnes 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTERIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommanda fortement l'abolition graduelle des fosses fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, que l'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. *La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excreta solides.*

VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE.

L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition Internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a ici et on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN MCDUGAL, C. E. DEVANT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes: 1o Le système d'égouts sec. 2o. Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies, après un certain temps la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoûtante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. *Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique*

Il refusa aux closets à la cendre, le système tinnette tel qu'employé à Manchester, Rochdale, Angleterre, et exhiba alors un modèle des closets à la terre sèche brevetés de W Heap tel qu'érigé sur le terrain de l'Exhibition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but. Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto.

(1) Il y avait 4 Closets, 1,128 visiteurs en ont fait l'essai

LIQUEUR

CONCENTRÉE de GOUDRON de NORVEGE

AUX MÉDECINS ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Nous offrons aujourd'hui aux nombreux lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* un article supérieur destiné à lui rendre de grands services. Qui de nous, en effet, n'est jamais affecté de quelque trouble des voies respiratoires ou urinaires ? Qui de nous peut se vanter d'être exempt de ces affections maussades qu'on appelle catarrhes, clous, boutons et démangeaisons de la peau. Combien de fois n'avons nous pas constaté, avec une certaine terreur, que nos urines étaient chargées de déchets variés et abondants ?

Dans tous ces cas

LA LIQUEUR DE GOUDRON DE NORVEGE

est la préparation *par excellence* pour ramener notre système à son état normal. Au point de vue hygiénique, cette *Liqueur* a des propriétés véritablement étonnantes. Elle *régularise* les sécrétions, rend la respiration *plus large et plus facile* et *tonifie* le système en général.

Les médecins la prescrivent avec confiance, les clients s'en servent avec profit et le public doit une dette de reconnaissance aux habiles Pharmaciens qui la *dispensent* à un prix modique, à la portée de toutes les bourses.

Bouteille d'une chopine - - - - - 50 centins

Bouteille d'un demiard - - - - - 25 centins.

Seuls agents pour le Canada et les tats-Unis.

LAVIOLETTE & NELSON,

1605 rue Notre Dame et 118 rue St Laurent.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. II.

MONTRÉAL, 15 NOVEMBRE 1885.

No. 13.

A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES,

Les dépenses qu'entraîne la publication de notre journal, le prix modique de l'abonnement, nous obligent à demander à chacun de nos abonnés de nous payer au plus tôt possible ce qui nous est dû. Comme l'ouvrier, nous avons besoin de notre salaire, et c'est nous mettre dans une gêne considérable en ne payant pas d'avance l'abonnement à ce journal. On nous permettra de rappeler à nos lecteurs ce que le journal a fait faire de progrès à l'Hygiène. Qu'on tienne compte de notre bon vouloir, de notre part de travail à l'œuvre toute patriotique et chacun, nous en sommes convaincus, s'empressera de faire justice à notre demande au plus tôt. Nous comptons avec nos abonnements pour continuer notre œuvre.

On peut le faire par mandat de Poste à l'ordre du Dr J. I. Desroches, No. 189, rue Amherst.

Mr. Ls. Robitaille pharmacien à Joliette est notre agent pour le district de Joliette.

CHRONIQUE.

Enfin.....! Notre population commence à respirer à l'aise. Après dix semaines d'un combat incessant, la plus désastreuse épidémie de variole que nous ayons jamais eue, suspend ses ravages. Il a fallu plus que des mesures ordinaires pour arriver à ce résultat. Il n'a pas fallu moins que l'action énergique du *Comité des citoyens* et de la part du public, le déploiement d'un zèle et d'une entente remarquables. Grâce à une action commune bien concertée, nous sortons d'une période néfaste dans l'histoire de cette grande et belle ville.

Mais au prix de quels sacrifices, grand Dieu !

Le commerce général en a souffert pour des millions, la ville a dépensé au-delà de cent mille dollars et la population pleure la perte de plus de trois mille de ses enfants. Ce fut une rude époque à traverser. Pendant plusieurs mois, la mort promena son char funèbre dans nos rues : « Nous marchions d'un ami mort vers un ami mourant. » Les millions ne sont rien l'avenir nous en donnera, mais les milliers d'existences fauchées dans leur fleur, qui

nous les rendra jamais ? Mes-ieurs du Comité de Santé, vous avez fait noblement votre devoir, nous vous en savons gré ! Mais n'oubliez pas que la déroute d'un ennemi ne prouve pas sa défaite. L'épidémie a encore prise, parmi nous ; ne ralentissez pas votre zèle, menez à bonne fin la grande œuvre que vous avez commencée en septembre. Quand elle sera accomplie n'abandonnez pas la brèche avant d'être convaincus qu'on ne retournera pas aux anciens errements. Il vous restera cinq choses capitales à créer : 1o Un laboratoire municipal pour l'examen des substances alimentaires, du lait et de l'eau.

2o Un institut vaccinal sous le contrôle immédiat de la profession médicale.

3o La réorganisation du service sanitaire de la ville Montréal.

4o La formation d'une commission permanente des logements insalubres.

5o Etablissement d'un Hôpital des maladies contagieuses.

Nous espérons que le comité chargé de s'enquérir de l'origine de l'épidémie de variole ne s'arrêtera pas à mi-chemin, et qu'il s'adjoindra quelques hygiénistes pour se rendre exactement compte des causes d'insalubrité de la ville et de la banlieue. Après cette enquête, personne ne pourra plaider ignorance et le comité de santé aura un point de départ, une base d'opération pour accomplir les réformes sanitaires dont notre ville a tant de besoin.

* * *

Voilà bien trois mortelles semaines d'une horrible température de pluie lourde et glaciale ! Elles sont passées, enfin, grand merci, nous en avons jusque là.... ! Savez-vous que cette atmosphère commençait à ramollir les plus fervents viveurs de l'espèce humaine ? On avait beau regimber, il fallait se soumettre ou se démettre.

J'en sais plus d'un qui s'est démis et est allé passer ses vacances sous un ciel plus clément. La majorité, la masse s'est soumise bon gré malgré et a subi l'influence de cette saison insalubre. Pendant près d'un mois, nous avons eu à peine une brasse d'un soleil terne, étioilé, triste. Une pluie fine, glacée, nous pénétrait jusqu'aux moelles, et paralysait notre énergie. Plus de rires joyeux, plus d'éclats de bruyante gaieté ! Nous portions un air d'emprunt, discret gêné, glacial. Nous n'étions plus communicatifs, fondants, nous avions pris de la morgue. Encore un peu et la tête nous sautait !

* * *

Pendant ce temps-là, l'armée des cathartiques, des rhumatisants des asthmatiques eurent une rude épreuve à traverser. Ce fut une véritable course à la flanelle, aux liniments, aux antispasmodiques. En dépit de tous les sirops et élixirs, les tristes tousses se sonnaient péniblement leurs gringantes crécelles et les goutteux— rares parmi nous heureusement— ont dû épuiser le *répertoire des jurons*. Nous allions de mal en pis, et nous étions chroniquement voués à un incurable ramollissement, si le soleil n'eut ramené nos espérances envolées et notre courage défaillant.— Enfin la paix est faite entre la terre et le soleil, espérons que rien ne viendra briser cette réconciliation tardive et que nous allons jouir d'une belle et saine saison d'hiver.

Nous invitons nos lecteurs à nous dire quelle est l'influence du froid et de l'humidité sur l'homme physiologique et moral ? Voilà une question digne d'exercer leur verve et leur talent.

* * *

Nous touchons à l'hiver, *saison glacée*,

humide, rigoureuse. Chacun se dispose à une résistance en rigique contre l'action du froid. Fenêtres et portes sont doublées. La crainte de respirer un air salubre fait que nous bouchons jusqu'aux trous des serrures, de peur que le moindre courant d'air pur s'introduise dans nos demeures.

On va se cadenasser pour plusieurs mois respirant une atmosphère de plus en plus viciée. Des maladies telles que la fièvre typhoïde, la rougeole, la scarlatine, la diphtérie germeront dans ce milieu éminemment favorable à leur éclosion. Notre étonnement grandira avec l'étendue de nos maux et proportionnellement à la profondeur de notre ignorance et de notre négligence. Cette fois encore on dira que « c'est la faute du Comité de Santé, » oubliant que le premier coupable c'est nous qui en hiver craignons l'air pur comme en été nous avons eu peur de l'eau.

Vous savez que le corps humain est le siège de phénomènes constants de nutrition et de dénutrition.

Par les poumons, la peau, les voies digestives, il absorbe des éléments qui entretiennent le foyer de la vie. Par les mêmes voies, ainsi que par les reins, il rejette au dehors les déchets variés connus sous le nom d'excreta, sueurs, acide carbonique urines, etc, etc.

Le milieu dans lequel nous vivons a une influence considérable sur ces fonctions. Ainsi pendant les froids d'hiver l'air est raréfié, la respiration est plus fréquente, la peau est sèche, l'appétit est vif. Il nous faut une nourriture plus substantielle pour permettre à l'économie de maintenir un équilibre convenable entre les diverses fonctions. Aux aliments il faut ajouter des vêtements plus lourds qui permettent à la peau de remplir son rôle de soupape de sûreté.

Pour ce qui est de l'air respirable, comme les aliments il doit être sans cesse renouvelé. Cette prétention est tellement élémentaire que j'ai honte d'avoir à la démontrer.

Il suffit de rester pendant quelques minutes dans une salle encombrée, dans un temple, dans une chambre étroite pour sentir bientôt comme quelque chose qui vous étouffe, vous pèse, vous écrase; l'air respirable est dépensé, l'air confiné, vicié, comme un poison, s'insinue en nous, et nous mène à une asphyxie lente, mais sûre. Quel changement radical s'opère si on ouvre subitement portes et fenêtres, la vie auparavant languissante, lourde, pénible, est tout à coup souple, vigoureuse, et comme centuplée, c'est une véritable résurrection : Phénix renaît de ses cendres

* * *

Nous nous suicidons de bien des manières, entre autres :

- 1o par une ventilation vicieuse.
- 2o par un chauffage mal entendu.

Nos demeures devraient être ventilées toutes les huit ou douze heures suivant les circonstances et tenues à une température ne dépassant pas soixante et cinq degrés.

On aurait de cette manière un air toujours pur et une température salubre. Il y a là une double question d'économie domestique et hygiénique.

* * *

Notre éducation hygiénique a été négligée, non seulement on ne nous a pas appris à boire et à manger convenablement mais

nous ne savons même pas respirer. C'est par un froid rigoureux d'hiver que cette lacune se fait le plus vivement sentir. De cent personnes que vous rencontrez sur la rue, pas moins de quatre-vingt-quinze vont la bouche entr'ouverte, humant à longs traits un air vif, glacial et irritant. Elles ont oublié, ou n'ont jamais su qu'elles sont pourvues d'un appendice nasal destiné spécialement à réchauffer l'air respirable et et l'empêcher d'irriter les voies aériennes. Aussi les conséquences ne se font pas attendre; les maux de gorge, les rhumes, les inflammations de poumons assiègent cet organisme qu'un peu de prudence eut protégé contre tout accident. Vous qui apprenez tant de choses, que n'apprenez-vous à respirer ?

* **

Il y a une classe de gens qui jouissent du monopole presque exclusif des rhumes de cerveau, on peut l'appeler la classe des «enchifrenés.» Ces malheureux vont les yeux gonflés, les joues bouffies, le nez rubicond. A chaque instant ils sortent leur mouchoir dans lequel il font retentir les éclats de leur trompette. Quelques-uns prisent du tabac pour éternuer, ils éternuent pour se moucher. Le but apparent est de moucher leur rhume de cerveau. Il me font l'effet d'un homme qui prétendrait guérir une brûlure par des frictions avec un tison ardent. Le résultat est net : le mal est aggravé !

Mon cher enchifrené, ménagez votre mal, il est déjà assez maussade comme cela, contentez-vous de supprimer la surabondance des humeurs. Introduisez plutôt dans vos narines un tampon d'ouate, imbibé de collodion et en moins de 24 heures votre rhume ne sera plus qu'un souvenir.

Recette pour prévenir le rhume de cerveau : ne se jamais moucher violemment lorsqu'on est à l'air vif et froid, ou à une température humide.

* **

Vous qui êtes observateur, dites donc pourquoi les hommes de bureau, avocats, notaires, courtiers, etc, sont-ils si sujets à toutes espèces de névralgies et de rhumatismes ?

Parce que leurs bureaux sont immodérément chauffés et surtout parce que leurs pupitres sont généralement braqués près des fenêtres par où pénètre un air froid cause de tous ces maux.

Chauffez moins et placez votre pupitre au centre de votre bureau et l'air nuisible qui vient de la fenêtre prendra un degré convenable de température avant de vous atteindre.

* **

Combien de personnes ont les pieds à la glace ! combien au beau milieu d'août ont les pieds froids ! Elles souffrent constamment de névralgies intestinales, de maux de tête, de douleurs à la poitrine, d'agacements malsades au gosier. Elles ne se rendent pas compte que ces troubles sont dus tantôt à un manque d'équilibre de la circulation du sang, tantôt et plus généralement à la pauvreté en quantité et en qualité de cette *chair coulante*. Elles négligent ces phénomènes avant-coureurs de maladies graves telles que congestion de poumons, inflammations des intestins, etc. Pourquoi tarder plus longtemps à consulter votre médecin ? Il est probable qu'il peut encore prévenir les maux qui vous menacent.

DR. BEAUSOLEIL.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE
EN EUROPE.

LES ÉGOUTS A BARCELONE

Barcelone possède une canalisation des égouts qui mérite de nombreux reproches selon l'opinion du savant ingénieur des ponts et chaussées M. Pedro Garcia Faria. Cette canalisation est constituée par un réseau de collecteurs et autres conduits de moindre importance. Leur construction a plus de deux siècles d'existence sauf dans la partie de la ville située à la Rambla où les égouts datent de ce siècle. Il y a quatre principaux collecteurs qui ont les dimensions suivantes à leur section transversale :

collecteurs	largeur	hauteur	pente
de la Rambla	3 m00	2,80 à 2,90	5/1000
de la Murella	2, m00	3 00	1/1000
Riera de San Juan	1, m40	1,80	1/100
"	2, m20	2,10	"
"	2, m30	2,40	"
"	2, m10	1,90	1/1000
de la rue Princessa	1, m50	2,00	2/100 et 1/100

Il existe d'autres collecteurs de différents types. Ainsi rue de la Ronda, il en est un qui a une section transversale elliptique mesurant 1 m30 hauteur comme petit axe, 3 m largeur comme grand axe ; dans cette même rue il existe un autre égout dont la section a 3 mètres de largeur sur 2 mètres de haut.

Les ruisseaux qui viennent des montagnes voisines de Barcelone, aboutissent à d'autres collecteurs. Enfin il existe dans beaucoup de rues un système d'égout dont la section transversale mesure 1 m80 hauteur, 1 m20 largeur. C'est le type ordinaire admis pour les rues d'au moins 20 mètres

de largeur. La pente générale de toutes ces constructions est de 1 à 2,50 pour cent pour les égouts qui vont directement à la mer. Elle varie pour les rues transversales. Le reste des égouts a de 0 m50 à 1 m de largeur ; ceux de construction plus récente ont en moyenne 1 mètre de hauteur, 1 m de largeur.

La situation du réseau d'égouts qui vient d'être brièvement décrit est de tout point déplorable, dit notre éminent collègue de la Société Française d'Hygiène, M. Faria dans son intéressante brochure " *memoria, etc.* " Les ordonnances municipales prescrivent la construction de fosses pour chaque maison ; elles ne peuvent recevoir les eaux ménagères ; les eaux pluviales sont les seules qui réglementairement peuvent être versées dans les égouts. Le système de canalisation de Barcelone au lieu d'être un agent d'assainissement est converti en une série de fosses immondes de forme allongée, constituant un réseau de galeries insalubres comme le démontrent les odeurs qui soulèvent le cœur près des bouches d'égouts. Il est donc très important de doter Barcelone d'un système d'égouts abondamment alimenté d'eau qui les maintienne constamment en bon état. Nul doute que la Municipalité ne le fera, sans l'impulsion des hygiénistes tels que Faria, R. Mendès, Gélabert, Gongora, Cabot, etc.

LES EGOUTS A PARIS.

Paris possédait en 1803 vingt-quatre kilomètres d'égout, en 1840 cinquante kilomètres, en 1850 cent trente six kilomètres, en 1881 six cent soixante kilomètres, en 1884 sept cent kilomètres, actuellement ce dernier chiffre est dépassé. Paris qui compte 870 kilomètres de rue

exige 1040 kilomètres d'égouts pour être complètement canalisé.

Avant 1852 il était défendu d'envoyer à l'égout, les eaux résiduaires des maisons; mais en Mars de cette année un décret parut qui disait: « Toute construction nouvelle dans une rue pourvue d'égouts devra être disposée de manière à y conduire ses eaux pluviales et ménagères. La même disposition sera prise pour toute maison ancienne en cas de grosses réparations et en tout cas avant dix ans. »

Il résultait de ce décret qu'il fallait un égout de section suffisante dans toutes les rues. En principe il fut donc admis par la ville que toute rue devra être pourvue d'un égout si elle a moins de vingt mètres de largeur et de deux égouts latéraux si elle a vingt mètres et plus de large.

Les égouts qui existent à Paris sont de quinze types différents dont les dimensions sont les suivantes. Nous les empruntons à l'ouvrage de l'éminent ingénieur sanitaire Wazon « Principes techniques d'assainissement des villes et habitations :

numéro du type.	hauteur des piedroits	diamètre de la voute	section de l'égout.
1	1m,00	5m,60	17mc,76
2	1m,05	5m,20	17mc,91
3	0m,90	4m,00	11mc,68
3 surb.	0m,60	4m,00	9mc,22
4	1m,05	3m,70	9mc,89
5	1m,50	3m,00	8mc,42
6	1m,50	2m,50	7mc,04
7	1m,45	2m,40	6mc,29
8	1m,25	2m,30	4mc,81
9	1m,35	2m,00	4mc 05
10	1m,15	1m,75	3mc,00
11	1m,40	1m,50	2mc,38
12	1m,65	1m,30	2mc,15
13	1m,45	1m,30	1mc,96
14	1m,55	0m,90	1mc,63

Il y a trois collecteurs généraux recevant de nombreux affluents ou collecteurs secondaires.

Le premier collecteur général, établi sur la rive droite de la Seine, est appelé « collecteur d'Asnières. » Il est des types nos. 1 et 3 qui ont plus de 9 kilomètres de longueur. Ce collecteur part de l'arsenal, suit la ligne des quais, longe la rue Royale, etc., pour venir déboucher en Seine à Clichy en aval du pont d'Asnières.

Les collecteurs secondaires de l'égout d'Asnières sont 1o. l'égout collecteur des coteaux des types no. 6 et no. 5 et d'une longueur 9350 mètres; 2o. l'égout collecteur Rivoli du type no. 7 et d'une longueur de 3150 mètres; 3o. l'égout collecteur Sébastopol du type no. 2 et de 1811 mètres de longueur; 4o. l'égout des petits champs du type no. 9 et d'une longueur de 1212 mètres.

Le second collecteur général, situé sur la rive gauche, est dit « collecteur de la Bièvre. Il part du boulevard St Marcel, reçoit les eaux de la Bièvre, dans la rue Geoffroy St Hilaire, rencontre les quais au boulevard St. Michel, les suit jusqu'au pont de l'Alma où il traverse la Seine en syphon, rejoint la place de l'étoile et débouche dans le collecteur d'Asnières un peu avant son embouchure. Il est des no. 1, no. 3 surbaissé, no. 1 et a une longueur d'un peu plus de 10 kilomètres. Sur la rive gauche le collecteur général possède six affluents qui sont: 1o. le collecteur de la Bièvre qui a une longueur de 2.200 mètres; 2o. le collecteur secondaire du XIII arrondissement de 2500 mètres de longueur; 3o. le collecteur St. Michel du type no. 6 et de 1205 mètres de longueur; 4o. le collecteur de la rue Vaneau de 1950 mètres de longueur; 5o. le collecteur Montparnasse du type no. 5 et de 3430 mètres de longueur.

Sur la rive droite, ce collecteur général de la Bièvre reçoit deux affluents qui sont
 1o. le collecteur d'Auteuil du type no. 6 et d'une longueur de 2000 mètres environ.
 2o. le collecteur de Passy d'une longueur de 2850 mètres et du type no. 6.

Le troisième collecteur général est situé dans la partie nord de Paris; il est connu sous le nom de « collecteur du nord » ou de collecteur départemental; il part du cimetière du Père La Chaise suit les boulevards extérieurs, traverse la Villette et va déboucher en Seine à St Denis et à Gennevilliers par une rigole d'irrigation qui part des fortifications à la porte de La Chapelle. Il est des types no 3 et no. 5 et a une longueur de 11760 mètres.

Ce collecteur du Nord ne reçoit qu'un affluent, le collecteur La Chapelle du type no. 6 et d'une longueur de 3280 mètres.

Outre les collecteurs, chaque rue est munie d'égouts plus ou moins grands suivant la largeur de la rue. C'est dans ces égouts que viennent se jeter les branchements particuliers que chaque maison doit avoir et a depuis le décret de mars 1852, Les dimensions et forme de branchement privé ont été fixées en 1854 par un arrêté, c'était celle de l'égout No. 12, depuis cette époque on les modifie et actuellement les dimensions minima sont : hauteur, deux mètres; largeur 1m30, Cependant dans les voies de petite circulation, on peut, pour les immeubles de moins de 3000 francs de revenu, employer comme branchements particuliers des tuyaux de grès ou de fonte de 0m16 à 0m20 de diamètre pour ces pentes de 0m03 par mètre courant.

Les égouts de Paris sont construits en excellente maçonnerie de meulière et de ciment; leur étancheté est absolue. Le type no. 12 qui est le plus fréquent à une épaisseur constante pour les parois de 0m30. La forme de ces égouts est celle

d'un œuf debout sur sa pointe déprimée. Leur ponton est de 2 à 3 mètres par kilomètre.

Malgré les 900 ouvriers employés au curage des égouts, ceux-ci sont remplis d'une boue noire, fétide où les matières organiques se putréfient, se désagrègent. Les lavages par des chasses d'eau ne peuvent entraîner toutes ces matières.

Les égouts recueillent les eaux de pluie, les eaux ménagères, les eaux de lavage des rues et souvent les matières fécales que l'on y jette. C'est ainsi que chaque jour il y est déversé 359000 mètres cubes d'eaux vannes qui contiennent 915.450 kilogrammes de matières en suspension. Toutes les galeries sont accessibles aux ouvriers; à l'aide de wagons et de bateaux vannes, des boules du syphon de l'alma, on cure autant que possible les égouts. Des portes de flot placées au débouché des collecteurs empêchent le reflux des eaux de la Seine en temps de crue.

Le système de canalisation des égouts de Paris est donc dans de bonnes conditions car, comme le dit Dr. Bourneville dans son « rapport sur le projet de loi ayant pour objet l'utilisation agricole des eaux d'égout de Paris et de l'assainissement de la Seine, » le mouvement continu des eaux d'égout est assuré dans l'ensemble du réseau, la stagnation qui est fatalement de la fermentation et de l'infection est évitée. Cependant comme nous le disions il y a encore de nombreux dépôts. Il y a donc des améliorations à faire et nul doute que le savant ingénieur en chef des eaux et égouts de Paris, M. Durand Claye, ne les exécute, avec la plus grande compétence, lui qui connaît à fond les égouts de Londres, de Berlin, de Dantzig, de Francfort, etc.

REGLEMENT D'HYGIENE.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par le Bureau Central d'Hygiène à Montréal, mardi le 20 octobre, approuvées par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, vendredi, et publiées dans la « Gazette Officielle » de samedi :

Enfants venant des maisons infectées et fréquentant les écoles.

Chaque fois qu'il sera à la connaissance d'un instituteur qu'un de ses élèves a visité une maison infectée par la variole ou autre maladie contagieuse, il devra exclure cet élève pour une période d'au moins vingt jours.

Chaque fois qu'il sera à la connaissance d'un instituteur qu'un élève a assisté aux funérailles d'une personne morte de la variole ou d'une autre maladie contagieuse, cet élève sera exclu de l'école pour un espace de vingt jours.

Réunions publiques

Toute personne habitant où il y a de la variole, devra s'abstenir de prendre part à toute réunion soit à l'intérieur, soit en dehors, sous les pénalités de la loi.

Défense aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école quand la variole sévit dans leurs maisons.

Il est défendu aux parents et aux gardiens, quand la variole sévit dans leurs demeures, de permettre à leurs enfants de fréquenter les écoles ou autres lieux où plusieurs personnes sont assemblées. Les universités, collèges, écoles, couvents, séminaires et toutes maisons d'éducation quelconque, devront exiger de chaque

élève un certificat des parents ou gardiens, contresigné par un médecin, à l'effet qu'aucun cas de variole n'existe dans leurs demeures, lequel certificat sera gardé et soumis à l'inspection de l'officier, et sera renouvelable à la discrétion du bureau.

Vaccination.

Le paragraphe 2 des règlements adoptés les 15, 19, et 24 septembre 1885 et approuvés par Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, le 25 du même mois, sera remplacé par le suivant :

Que la vaccination étant la seule protection contre la variole et la précaution propre à arrêter ses progrès dans la présente circonstance, la vaccination de tous les enfants et la revaccination des grandes personnes devra être mise en force par tous les bureaux locaux de santé.

Transport des varioleux

d'une municipalité dans une autre.

Que dans des cas spéciaux, afin de permettre aux bureaux locaux de transporter les malades de la variole d'une municipalité à l'autre, le bureau central de santé aura le pouvoir d'émettre un ordre spécial à cet effet.

Voitures spéciales pour les varioleux.

Les municipalités fourniront des voitures spéciales pour le transport des varioles, et le transport de ces malades dans d'autres voitures que celles fournies ou approuvées par les bureaux locaux est défendu.

Les corps des personnes mortes de la variole doivent être transportés dans des voitures approuvées.

Il est défendu de transporter les corps de ceux qui sont morts de la variole dans les voitures publiques ou privées autres que celles fournies et approuvées par les bureaux locaux de santé.

Certificats de vaccination.

10. Que les certificats de santé préparés par les bureaux locaux, quand ils sont donnés le jour même de la vaccination devront la note ci-jointe. » La vaccination ne sera considérée comme bonne à moins que le bras ne soit antérieurement examiné et que le certificat ne soit endossé

20. Que comme la vaccination n'est pas généralement pratiquée dans cette province, il est ordonné par les présentes aux bureaux locaux de santé d'exiger des certificats de vaccination des personnes qui visitent leurs municipalités, surtout si elles viennent des lieux infectées.

Internement à l'hôpital.

Chaque fois que les officiers du bureau local de santé seront gênés, contrecarrés ou menacés lorsqu'il s'agira d'isoler un varioleux, et dans les cas où l'isolement est impraticable, ils pourront transporter ou faire transporter les malades à un hôpital les variolés ou autre lieu spécialement destiné aux varioleux.

Droit de s'introduire dans les maisons.

Les officiers du bureau local de santé peuvent s'introduire dans toute maison, habitation ou autre bâtisse pour s'assurer s'il y a de la variole ou autres maladies contagieuses, et toute personne qui les gênera ou leur fera obstacle dans l'exécution de leur devoir ou qui leur refusera l'entrée sera passible de l'amende imposée par l'acte

Que les corps des personnes mortes de la variole durant la présente épidémie, ne seront pas déposés dans les voûtes, mais seront inhumés en pleine terre.

Lorsque la variole sévit dans une maison, et qu'il n'a été jugé nécessaire de trans-

porter le malade à l'hôpital ou autre lieu spécialement destiné, l'officier du bureau local de santé veillera à ce que le malade et les personnes qui habitent la maison soient isolées de manière à ne pas être en contact avec le public.

—*Gazette Officielle.*

TRANSMISSION DE LA VARIOLE

A SON DÉBUT.

L'opinion communément admise est que la variole ne peut pas se communiquer aux débuts de l'éruption.

Un médecin anglais d'une grande valeur, Herberden, suivant une citation de Dezoteux et Valentin, se disait en possession de faits démontrant que la variole ne pouvait se communiquer qu'à près le deuxième et le troisième jour de l'éruption, et que les personnes qui ne l'avaient jamais eue, pouvaient coucher avec celles qui l'avaient jusqu'à ce temps sans risquer de la prendre.

M. Lancereaux vient combattre aujourd'hui cette croyance, en relatant, devant l'Académie, trois faits soigneusement observés, chez lesquels la transmission de la variole s'était faite le premier, ou du moins le second jour, de l'éruption.

Empruntons au *Bulletin officiel*, les paroles mêmes du savant auteur :

» La variole, comme la rougeole et vraisemblablement aussi la scarlatine, sont des maladies transmissibles dès leurs premières périodes, la rougeole, plus tôt, sans doute, tout à fait à son début, la variole un peu plus tard.

« La durée de l'incubation de cette dernière maladie est variable : de huit à dix jours pour la variole inoculée, elle est de dix à douze jours pour la variole spontanée ; elle a été de onze jours pour nos trois malades. Ceux-ci, en conséquence, peuvent nous renseigner sur la durée d'incubation de cette fièvre éruptive ; ils nous apprennent encore qu'une variole bénigne est susceptible de transmettre toute à la fois une variole discrète et bénigne, ce qui confirme, du reste, l'opinion généralement acceptée. »

Il est à désirer qu'un plus grand nombre de faits cliniques viennent corroborer l'opinion de M. Lancereaux.

L'ABSINTHE.

Cette liqueur au renom si fatal,
Qui plaisait à Musset, et dont mourut Ferval.

L'absinthe est, comme apéritif le prototype de l'espèce, et devant cette liqueur traîtresse, distillant le poison sous le miel, l'égalité n'est plus un mythe ! Aux divers gradins de l'échelle sociale, riches ou pauvres, puissant ou déshérités, inutile ou travailleur, ministres ou prolétaires, tous la recherchent, l'aiment, et... la craignent !

Les littérateurs et les romanciers l'on tour à tour décriée ou prônée ; plus d'un d'entre eux a maintes fois cherché dans son emploi une faconde prête à s'éteindre. Les poètes l'ont tristement chantée, cette redoutable Muse verte, dont l'inspiration fut quelques fois mortelle à ces confiants amoureux du beau. Le peuple, plus prosaïque peut-être mais certainement non moins pratique, l'a-

cruellement définie » la grande vitesse pour Charenton »

L'absinthe est la plus répandue, la plus recherchée, la plus goûtée de ces boissons si variées qualifiées d'apéritives. A la terrasse des cafés *high-life* des grands boulevards, le gommeux, retour du bois, le boursier au terme des affaires financières, le journaliste en quête d'un article, d'un reportage, voire même d'un scandale, l'oisif et le bourgeois, se font placidement servir l'absinthe anis ou la suisse. A l'Académie de la rue Saint-Jacques, à la brasserie du « Boul' Mich' » l'étudiant, revenant du cours ou de toute autre occupation plus frivole ou moins utile, se délecte, négligemment de l'épaisse purée verte. Au comptoir du marchand de vin, l'ouvrier n'hésite pas à apaiser la forte soif qu'amène l'emploi du plâtre, par lampée de vitriol. Au cercle aristocratique, l'on demandera du Pernod, alors qu'à l'As-ommoir, Coupeau s'en ira, sans fausse honte tordre le cou à un perroquet. — *Les mots seuls changent, le produit reste, et l'absinthe seule refleurit ! Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse !*

N'allez pas croire, cependant, que l'absinthe soit, comme dirait M. Prudhomme, un des progrès malfaisants de notre civilisation dégénérée. Cette plante était, ne vous en déplaise, fort anciennement connue. Les Romains au temps des Dieux Lares, parlaient déjà de l'absinthe, et la Bible en fait mention. Les Juifs, qui regardaient les herbages empreints d'amertume comme nuisible et vénéneux, se servaient de son nom pour désigner métaphoriquement ce qui est désagréable et malfaisant : ils employaient le nom « d'absinthe » comme image de l'oppression, nous apprend Jérémie. On se faisait déjà alors liqueur enivrante à laquelle on avait donné le nom de breuvage mortel. Pierre reprochait à Simon

le Magicien d'être rempli d'absinthe. Dans son appréciation cruelle, il prévoyait M. Villemain, répondant brutalement à notre Alfred de Musset, qui lui disait non sans raison » que ses meilleures poésies avaient été faites sous le feu de l'absinthe » — « On ne s'en aperçoit que de trop à l'amertume de vos vers, » Pauvre Musset ! elle te fut cruelle, la *fée aux yeux verts*, et tu lui fis trop tard ton amonde honorable.

Dans ce vers où je cherche à noyer ma tristesse.
Laissez du moins tomber quelques pleurs de pitié
Qu'à d'anciens souvenirs devrait votre amitié !

Qu'est-ce donc enfin que l'absinthe ?
Quels sont ses avantages réels ? Quels en
sont les inconvénients ?

L'absinthe (de *a* privatif et *psinthos* douceur, *Artemisia absinthium*) est une plante vivace dont toutes les parties possèdent une odeur forte, aromatique, et une saveur amère. Elle croît de préférence dans les contrées centrales et méridionales de l'Europe, se trouve surtout dans les lieux arides, incults, sur le bord des chemins, et se cultive dans les jardins potagers, aux environs des grandes villes ; elle fournit aux droguistes leurs feuilles et leurs sommités, qui sont chaudes et astringentes, pour composer des remèdes stomachiques.

L'absinthe a quelques qualités qu'on ne saurait passer sous silence ; elle possède une action stimulante que ne dédaigne pas l'estomac ; elle réveille un peu l'appétit, excite les fonctions cérébrales, combat avantageusement les crampes et douleurs d'estomac dans certains moments critiques ; dans toutes ces situations on doit la prendre à dose très modérée, et pure autant que possible de toute falsification, ce qui n'est pas des plus commodes à trouver, je

ne la dédaigne pas toujours, et cette liqueur meurtrière constitue comme vermine, une ressource souvent efficace contre ces petits vers filiformes les oxiures, si communs chez les enfants. Elle serait, enfin, pour le mal de mer, un remède très efficace, constaté depuis longtemps par la trop célèbre école de Salerne :

Prêt à vous embarquer, buvez du vin d'absinthe ;
Contre les maux de cœur, c'est un préservateur,
Du nitre de la mer, de son air purgatif,
Vous n'aurez tout au plus qu'une légère atteinte.

Le revers de la médaille est plus particulièrement sombre Si l'usage modéré de l'absinthe produit un bon résultat son abus amène fatalement les désastres les plus profonds dans l'économie du corps, et, il faut le dire, de l'esprit. Les étourdissements, les vertiges l'affaiblissement plus ou moins lent de la vue et du cerveau, les tremblements nerveux, l'hébétéude, les hallucinations terrifiantes ne sont, chez l'alcoolique, abusant surtout de l'absinthe, une les fatales et premières étapes vers la maison d'aliénés. Demandez à nos médecins militaires, si compétents en la matière, lequel des balles africaines ou de l'absinthe à forte dose, prise si fréquemment le matin dans l'état le plus absolu de vacuité de l'estomac, a coûté le plus grand nombre d'hommes à notre vaillante nation ?

Surtout si on ajoute à ces dangereux effets de la Muse verte les falsifications nombreuses qui font des progrès partout ; le vert des végétations, tel que l'épicard, que les meilleures maisons suisses ajoutaient à l'extrait d'absinthe pour lui donner de la teinte, a cédé, chez les distillateurs éhontés, la place au sulfate de cuivre, voir même au chlorure d'antimoine.

(à suivre)

BIBLIOGRAPHIE.

Les eaux minérales et les maladies chroniques— par le Dr DURAND FARDEL.—2ème édition— volume in-12— Paris 1885— Félix Alcan. Editeur.

“ Guide à la station minérale de Vals les bains dédié aux médecins, aux baigneurs et aux touristes ”— par Albert Vaschalde, pharmacien, membre du Conseil d'Hygiène publique et de salubrité de l'Ardèche.— Valence 1885— volume in-8— 2 frs.50— Céas Éditeur.

Vals les Bains, village de l'Ardèche, est une station renommée pour ses eaux minérales ; chaque année de nombreux baigneurs vont boire les eaux de ces quarante sources ; chaque année les compagnies exploitantes des eaux de Vals expédient des quantités considérables de bouteilles de ces eaux. Elles sont utilisées avec succès dans un grand nombre de maladies de l'estomac, du foie, des reins, des organes genito-urinaires, des nerfs, de la peau, etc. Les eaux de Vals, sont de deux sortes : Eaux bicarbonatées, sodiques, eaux ferroarsénicales. Ces dernières ne parviennent que de trois sources ; les autres peuvent se classer ainsi : 1er. degré, sources faibles, eaux contenant jusqu'à trois grammes de sels alcalins ; 2ème degré sources moyennes, de 3 à 5 grammes de sels alcalins ; 3ème. degré sources fortes de 5 à 9 grammes de sels alcalins. Le guide de M Vaschalde outre tous les renseignements médicaux hygiéniques sur Vals, re ferme l'histoire de Vals, de ses environs ; c'est à la plume habile de M. H. Vaschalde qu'est due cette seconde partie. Le guide est illustré de gravures et de

deux cartes, une table alphabétique termine ce volume et facilite les recherches.

Recherches expérimentales sur la viande de cheval et sur les viandes insalubres au point de vue de l'alimentation publique— par M. E. DECROIX, vétérinaire principal de l'armée— brochure in-8o.—Paris 1885. — J. B. Baillière Editeur.— M. Decroix, étant vétérinaire de l'armée en Algérie et en France, s'émut de ce qu'un grand nombre de personnes mangeaient peu ou point de viandes. Il rechercha alors si la viande de cheval, de mulet et d'âne ne pouvait pas être utilisée pour l'alimentation. Pendant plusieurs années, à Alger, il lutta pour cette idée ; aidé de quelques personnes intelligentes, il put faire triompher ce principe : que la viande de cheval est bonne pour l'alimentation de l'homme. Paris a consommé en 1884, 14 926 animaux : chevaux ânes, mulets. Le savant vétérinaire de nos armées, puisant en lui un courage que nous admirons, osa manger de la viande de chevaux morts, soit du farcin, soit de la morve, soit de la fièvre typhoïde, soit de coliques, etc, Pendant longtemps il ne se nourrit que de viande, dites insalubres ; jamais aucun accident ne survint ni chez lui ni chez les autres personnes qui en mangèrent après lui. Aussi a-t-il pu dire : l'on peut faire impunément usage de la chair cuite provenant d'un animal mort de n'importe quelle maladie.

“ Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi ayant pour objet l'utilisation agricole des eaux d'égout à Paris et l'assainissement de la Seine ” — par le Dr BOURNEVILLE, Député.—volume in-4 avec cartes— Paris 1885—Imprimerie de la chambre des députés.

A. HAMON.

PARENT FRERES,

Agents d'Immeubles et Commissaires Priseurs

SE CHARGENT DE

La Vente de Propriétés et Meubles a domicile

OU DANS LEURS

SALLES D'ENCAN

216 ET 218—RUE ST. JACQUES—216 ET 218

MONTREAL.

VIN ST. RAPHAEL

Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE un article hygiénique de grande valeur.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage à leurs clients et au public en général. Ce vin est par excellence un reconstituant. Il a sur les préparations toniques similaires un avantage qui n'est pas à dédaigner, celui de posséder un bouquet délicieux.

Des expériences sûrement contrôlées indiquent qu'il peut être pris dans la plupart des cas de débilité générale, faiblesse d'estomac, pauvreté du sang et a convalescence de maladies graves.

COMPAGNIE PROPRIÉTAIRE

DU VIN ST. RAPHAEL

A VALENCE (DRÔME) FRANCE.

AGENTS GENERAUX

Pour la Puissance

Furniss, Laviolette & Cie.

81—RUE ST. JACQUES—81

MONTREAL.

EN VENTE CHEZ

LES PRINCIPAUX PHARMACIENS

DE MONTREAL.

AUX GOURMETS !!!

Connaissez-vous L. MEUNIER, le jeune et entreprenant restaurateur de la Rue Notre-Dame ?

Si, non, faites comme moi, allez et dégustez les mets si bien apprêtés et les liqueurs fines qu'il sert avec une profusion vraiment princière.

Si, oui, vous faites comme les gens de gout vous allez dîner au

RICHELIEU RESTAURANT,

1564, Rue Notre-Dame, Montréal,

L. MEUNIER, Propriétaire,

EXTRAIT DE BŒUF DU PROFESSEUR LISTON.

Tonique reconstituant par excellence.

Cet extrait est la MEILLEURE préparation du continent américain.

Il est CLAIR, LIMPIDE et ne produit AUCUN DEPOT.

D'une digestion facile, il n occasionne pas cette chaleur fatigante causée par les préparations du même genre.

Spécialement recommandable aux malades, aux convalescents et à toutes les personnes qui par devoir ou par plaisir sont dans le cas de veiller tard,

AGENTS POUR LA PUISSANCE,

DUFRESNE & MONGENAIS,

EPICIERS,

1621, RUE NOTRE-DAME, Montreal.

(MAISON FONDÉE EN 1859.)

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN.

NO. 144, GRANDE RUE SAINT-LAURENT,
MONTREAL.

Les Hôpitaux, Couvents, Dispensaires et Médecins sont fournis de Drogues et médicaments de première qualité.

J. B. RESTHER,
35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.
J. Z. RESTHER,

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil, Arpenteur Pro-
vincial, ancien Elève de l'Ecole
Polytechnique. Directeur de Bu-
reau des arpenteurs de Québec.

RESTHER, RESTHER & VANIER,

INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES,

ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHITECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ECOLE POLYTECHNIQUE
No. 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITE LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Doc-
masie—Substances Pharmaceutiques —Produits Industriels—Denrées Ali-
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques — Recherches Toxicolo-
giques, Etc., Etc.
Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

SOUVENIR !

*Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meil-
leurs souvenirs de famille que la PHOTO-
GRAPHIE de ceux qui nous chers.*

*C'est une seconde mémoire du cœur que nous
mettons sous les yeux de nos parents et de nos
amis. Nous leur présentons aujourd'hui un
artiste de talent,*

Monsieur Henri Larin,

No. 18, Rue St-Laurent, Montreal.